

L'ÉCHO DES MARAIS

Bulletin de l'antenne régionale RNOB - Centre Ouest Hainaut des Réserves Naturelles



Editeur responsable :

Vincent Swinnen
 ✉ Rue Marécaux, 5
 7333 Tertre
 ☎ : 065/64.16.44
 ✉ vincent.swinnen@ping.be

Site internet :

🌐 <http://www.ping.be/arcoh/>

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin :

Jean-François Godeau
 Vincent Swinnen

Dessins :

Bernard Servais

Graphisme titre :

Ex Nihilo sprl

L'Antenne régionale RNOB - Centre Ouest Hainaut des Réserves Naturelles

est active dans :

- Le Parc Naturel des Plaines de L'Escaut.
- Le Plan Communal de Développement de la Nature de Mons.
- Le Plan Communal de Développement Rural de Bernissart.
- dans 9 réserves naturelles

collabore avec :

- la section Tournaisis et la section l'Héllébore (Bon-Secours) du Cercle des Naturalistes de Belgique.

Périodique trimestriel

n° 42

Janv.-Févr.-Mars. 2003

Editorial

Le Natura 2000 nouveau est arrivé... Et chez nous ?

Attendues avec impatience, les propositions de sites naturels wallons pour le réseau européen Natura 2000 ont été déposées sur la table de l'Europe par nos autorités régionales le 26 septembre 2002. On ne peut que se réjouir d'apprendre que plus de 217.000 hectares, soit plus de 12 % du territoire wallon, ont ainsi été placés sur cette liste afin d'être préservés. Le premier moment d'euphorie passé, attardons un peu plus en détail à l'examen de cette liste. On pourra d'abord se rendre compte d'une importante disparité entre les provinces. Si le Luxembourg se taille la part du lion avec plus de 100.000 ha. protégés (40% !), le Hainaut et le Brabant wallon ne recueillent, quant à eux, que respectivement 22.885 ha. (10,5 %) et 4.697 ha (2,2 %).

Quoi de plus normal, me direz-vous ? Pour se rendre compte de la situation exacte, il faut examiner un peu plus en détail la liste des sites retenus. Si certains sites ont été intégrés au-delà des espérances (et parfois même de leur intérêt biologique actuel), d'autres, d'intérêt biologique important, ont été oubliés, voire même retirés à la dernière minute. Pour la Vallée de la Haine, on peut citer, par exemple, le Bois Brûlé (Ghlin), une partie du Bois de Baudour, la réserve des Prés du Village (Mons), les pelouses calcaire de Maisières, plusieurs sites dans le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut,... et la Zone Humide d'Intérêt Biologique du Marais de Douvrain.

Classé en 1997, ce dernier est actuellement géré par la Région wallonne. Il constitue de plus une zone noyau de la Zone de Protection Spéciale de la Vallée de la Haine (statut européen, composante majeure du réseau Natura 2000) et fait partie du périmètre du programme européen Life Nature consacré à l'avifaune des roselières. En théorie, ce site est donc protégé par un statut en béton et son intérêt biologique, suite aux gestions de ces dernières années est en train de revenir à un excellent niveau.

Assez inexplicablement, ce site majeur a donc disparu de la liste initiale du réseau Natura 2000. On ose espérer qu'il ne s'agit pas simplement du fait que quelques hectares du périmètre proposé empiétaient sur le zoning de Ghlin-Baudour, encore bien pourvu en parcelles industrielles libres d'occupation. Si tel était le cas, pourquoi avoir alors supprimé l'ensemble du site (environ 80 ha.), plutôt que les seules parcelles litigieuses ?

Quoiqu'il en soit il n'est pas du tout certain que l'Europe laisse passer de tels "oubliés", ainsi que d'autres qui touchent à la densité du réseau pour certaines espèces ou habitats à protéger (Triton crêté, par exemple). Nous serons bien entendu attentifs à ce que ces quelques "erreurs" soient réparées et ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite de ces évènements.

L'Echo du CRIE

A découvrir cet hiver, plus originales que jamais, les activités du CRIE d'Harchies.

Stage nature "Les plantes sauvages"

Du mercredi 05/03 au vendredi 07/03, pour les 5-8 ans.
Du lundi 14/04 au vendredi 18/04, pour les 9-12 ans.

Visite thématiques

Deux musts de la série "visites thématiques"
Dimanche 19 janvier à 9h, "Les oiseaux hivernants des Marais d'Harchies".
Dimanche 13 avril à 9h, "Les plantes comestibles".

Journée mondiale des zones humides

Le dimanche 2 février à 9h aura lieu aux Marais d'Harchies une visite thématique consacrée plus particulièrement aux zones humides : leur intérêt biologique, leurs différents statuts de protection,...

Activité gratuite mais inscription obligatoire auprès du CRIE

Alimentation et développement durable

(jeu de la ficelle)

Samedi 15 février de 9h30 à 17h
Réflexion sur l'alimentation et le développement durable destinée aux animateurs, enseignants, directeurs d'écoles, éducateurs,...

**CRIE RNOB D'HARCHIES, Rue des Préaux, 5
7321 HARCHIES**

☎/fax. : 069/58. 11. 72

✉ e-mail : rno.hai@skynet.be



L'Echo des réserves

Nous publions ci-après le courrier reçu par l'un de nos lecteurs, M. Henrion, suite à la parution d'un précédent numéro de l'Echo des Marais, suivi de la réponse de Jean-François Godeau, président de l'ARCOH.

Il faut choisir: ou NOS PETITS OISEAUX....ou les PIES.

Nous lisons dans La Libre du 15 octobre: "il y a 50 ans, 1 à 15 millions de palombes (ramiers) traversaient les Pyrénées et actuellement moins de 2 millions". Cette disparition n'est pas due aux chasseurs, c'est dû à un drame que vous pouvez vérifier vous-même:

- il y a 10 ans, j'avais régulièrement 2 couples de tourterelles des bois nichant dans mon environnement et maintenant zéro;
- il y a 5 ans, 1 à 2 couples de pinson nichaient dans mon parc, actuellement zéro;
- précédemment, je voyais de jeunes grives sortant du nid, actuellement zéro.

Mais on a décrété que la PIE était une espèce protégée. Chaque année, elle a besoin, pour élever ses jeunes, de voler 10 à 20 nids étrangers. Il n'y a pas pire assassin que la PIE et elle est en train d'exterminer nos petits oiseaux.

Dr. Clément Henrion (Membre WWF N°135!)

Réponse de J-F Godeau, Président de l'Arcoh

Cher Docteur Henrion,

Votre question est incontestablement un exemple de la complexité qu'il subsiste à se positionner par rapport à la protection ou la destruction des espèces. A peu près tout le monde s'accorde à dire qu'il vaut mieux protéger la vie sauvage et le milieu qui l'accueille afin de laisser à nos enfants une nature belle, diversifiée et équilibrée et non un tas de déchets. Mais lorsqu'il s'agit de prendre parti pour ou contre la chasse, qu'elle concerne le lapin ou la baleine, ou l'éradication des puants (les fouines et Cie...), par exemple, il y a tellement de paramètres qui entrent en compte que l'on s'y perd rapidement.

Dans l'article de presse que vous citez pour introduire votre propos (ndlr: consultable sur l'internet http://www.lalibre.be/article_print.phtml?art_id=84639), il est question de la chasse à la palombe qui est organisée de manière massive tous les ans dans l'ensemble des cols pyrénéens à l'exception d'un seul: le Col d'Organbidexka. Le journaliste y relate en détails les implications de la chasse dans la région, l'attrait financier considérable pour les mairies et les débats houleux concernant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse. On est assez loin du problème particulier de la Pie qui ne peut en aucun cas être coupable de la diminution radicale des effectifs de palombes observée dans les Pyrénées, comme vous le laissez entendre. Moins de pinsons, moins de grives? Il n'est pas question de contester vos observations, les espèces que vous citez ne sont d'ailleurs pas les seules à figurer sur la liste des espèces en régression dans notre pays, mais il serait tellement simpliste d'attribuer tous ces maux à nos pie voleuses.

Vous vous positionnez contre la prolifération de la pie (et des autres carnivores?) au détriment des petits oiseaux qui enjolivent nos jardins?

Pour se forger un avis sur ce qui est "bon" ou "mauvais" pour la nature, il est nécessaire d'en comprendre le fonctionnement. Chaque espèce de plante, d'animal, de champignon (et même de bactérie) vit dans des conditions qui lui conviennent le mieux (le troglodyte ne se rencontre que dans les broussailles, les ronces et non en prairie, à la différence des chardons ou du coquelicot qui colonisent rapidement les terres dénudées), mais dans la nature tout évolue, apparaît et disparaît, non seulement au cours du temps ou de l'endroit où l'on se trouve.

La répartition de telle ou telle espèce ne répond donc pas à un traité stipulant des frontières, toutes les espèces (dont l'homme?)

entrent en compétition afin de profiter d'un habitat qui lui convient. A titre d'exemple, sachez que le tourterelle turque (à ne pas confondre avec la tourterelle des bois qui est plus discrète car elle vit plutôt en forêt) n'est présente en Europe occidentale (chez nous) que depuis moins d'un siècle, elle s'est installée dans nos régions en quelques années, en provenance du sud-est (e.a. Turquie); on ne l'accuse pas pour autant de venir coloniser nos villes et nos campagnes. La situation est comparable pour les martinets qui colonisent nos villes en utilisant une partie des sites de nidification des hirondelles (principalement l'hirondelle rustique), faut-il limiter le nombre de martinets pour laisser à nos pauvres hirondelles la place qu'on leur a détournée? Certains seront pour et d'autres contre. Tant mieux, au moins il y a un débat. De là à pendre au gibet tous les animaux que vous estimez néfastes à vos valeurs ("nos petits oiseaux"), il y a un fossé de prudence que je ne franchirais pas.

Vous serez d'accord avec moi pour dire que l'homme mérite, autant que tout autre être vivant, son petit bout de place sur la terre et qu'il n'est pas question de laisser des fourmis envahir la cuisine ou un renard fonder sa tanière dans la machine à laver. Dans le cas particulier des oiseaux des nos villes et jardins, n'oubliez pas que le principal prédateur qui décime les de jeunes oiseaux de manière sanguinaire et sans nécessairement l'intention de s'en nourrir est bien le chat (semi-)domestique, que nous abritons et chérissons. On ne va tout de même pas supprimer les chats?! Vous êtes-vous demandé pour quelles raisons les pies prospèrent-elles de la sorte? Je n'ai pas LA réponse, par contre tout le monde sait à quel point cet oiseau est anthropophile, il profite admirablement bien de la présence de l'homme (de ses déchets) et de la manière dont nous modifions l'habitat. Les densités maximales de pie sont atteintes, selon l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de Belgique datant de 1988, dans les régions bocagères de Herve ou du Plateau des Collines ainsi que dans certaines grandes villes comme Bruxelles ou Gand. On lui offre un habitat et nos routes, garnies d'animaux écrasés, constituent pour elle un garde-manger de charognes, alors évidemment qu'elle prospère l'agace! Si vous voulez vous y opposer, limitez donc sa population et ensuite? Elle reviendront et même si votre pugnacité l'emporte et que la pie est suffisamment décimée, ce seront alors les corneilles, les renards et d'autres qui prendront sa place. Ce sera alors à leur tour de succomber sous le joug des vos conceptions d'espèces "assassines"?

Pour conclure, vous devez savoir que, comme tout citoyen belge, vous avez le droit de demander une autorisation (dérogation) pour la destruction de certaines espèces d'oiseaux (la Corneille noire, la Pie bavarde et l'Etourneau sansonnet; cf. Arrêté du Gouvernement Wallon 14/07/1994 - Arrêté oiseaux, "Chapitre III. De la destruction des oiseaux en vue de prévenir des dommages importants aux cultures, au bétail, aux forêts, aux pêcheries et aux eaux ainsi qu'en vue de la protection de la flore et de la faune") moyennant une demande motivée et la possession d'un permis de chasse (c'est heureux!). J'imagine que tout le monde a toujours bien un chasseur en mal d'un "petit carton facile" dans son entourage, personne n'interdit donc la chasse raisonnée de ces trois espèces d'oiseaux, elles ne sont aucunement protégées.

Toutes ces considérations reviennent, en définitive, à savoir à quelle "nature idéale" nous rêvons toutes et tous. Chacun possède sa vision des choses, mais si l'on désire être objectif, il faut s'efforcer d'intégrer un maximum de données scientifiques, historiques, sociologiques, etc. afin de conserver, mais aussi construire, un environnement naturel en permanente mutation, à l'image de l'homme.



L'ECHO du WEB

Le site consacré à Natura 2000 en Wallonie (<http://natura2000.wallonie.be/home.html>)

Puisqu'il est impossible d'ouvrir sa radio ou son téléviseur sans entendre parler de Natura 2000, voici donc le site Internet qui est consacré à l'établissement de ce réseau européen en Wallonie.

Si l'ensemble des informations plus "techniques" ou "naturalistes" peut être trouvé sur le serveur biodiversité du Ministère de la Région wallonne (<http://mrw.wallonie.be/dgrne/sibw/>), ce site est quant à lui plutôt axé vers la présentation au grand public.

Une première rubrique nous emmène à la rencontre des bases philosophiques qui ont mené à cette idée de réseau européen de protection de la nature. On découvre ensuite la vision des choses défendues en Wallonie par M. José Happart, le ministre ayant cette matière dans ses attributions. On y insiste notamment sur la place de l'homme au sein de la nature. Enfin, on y trouve les 20 réponses aux questions que tout le monde est censé s'être posé concernant la mise en place et la gestion de ce réseau.

Ce chapitre, relativement long, vaut à coup sûr une lecture attentive, car on y lève notamment un petit coin du voile sur la façon dont ce réseau fonctionnera. Si dans l'ensemble les explications semblent logiques, on peut néanmoins s'inquiéter de certaines idées. On y lit notamment que les commissions de gestion des sites Natura 2000 fonctionneront de façon indépendantes des commissions gérant les Zones Humides d'Intérêt Biologique ou les Réserves Naturelles Domaniales puisque, je cite, "les objectifs qu'elles poursuivent ne sont pas les mêmes que ceux des commissions de conservation."

Les deux rubriques suivantes présentent de façon succincte les espèces et les sites qui sont concernés par le réseau. Rien de bien neuf, puisque cette présentation renvoie vers d'autres serveurs, déjà présentés ici. Enfin, différentes informations promotionnelles (message radio, spots télé, adresse des centres d'information,...) sont accessibles directement à partir des dernières sections.

Bonne lecture à tous.

Vincent Swinnen,
votre cyber-naturaliste
de service



Programme

Contacts et rendez-vous habituels :

Réserve de Thieu

Mandy Marchi : ☎ 064/66.56.86
A la gare d'Havré

Espace Tilou

Xavier Simon : ☎ 065/33.85.20
*Espace Tilou, Rue Grande à
Maisières*

Les Prés du village (Mons)

Jean-François Godeau :
☎ 065/34.82.41
*Devant l'Eglise d'Hyon ou à l'entrée
de la réserve*

Réserve de Ghlin

Pascal Dupriez : ☎/fax 065/84.53.11
*Devant l'Académie de Police, Route
d'Ath à Jurbise*



Les Marionville

Pierre Anrys : ☎ 065/73.01.39
Alain Malengreau : ☎ 065/62.20.64
Sur la place de Tertre (église)

Prés de Grand Rieu (Hautrage)

Pierre Anrys : ☎ 065/73.01.39
- visites : *Place de la Gare à St-
Ghislain*
Alain Malengreau : ☎ 065/62.20.64
- journées de gestion : *l'entrée de la
réserve : rue des Bâts à Hautrage*

Les Péelles (Hensies)

Philippe Carré : ☎ 0478/51.68.22
sur la Place communale d'Hensies



Harchies-Hensies-Pommeroeul

Et C.R.I.E. d'Harchies

☎/fax : 069/58.11.72

E-mail : rnob.hai@skynet.be

- visites classiques : *place de
Pommeroeul*
- journées de gestion : Michel Housen
☎ : 065/31.13.03/39.64.28

Wiers

Michel Quintart : ☎ 069/77.11.13
Pascal Dupriez : ☎ : 065/84.53.11
A la gare de Peruwelz

Janvier 2003

Samedi 4 à 9 h 00 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 11 à 9 h 00 Les Marionville 🦎
Dimanche 12 à 9h 30 Les Marionville 🦎
Samedi 18 à 9 h 00 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 18 à 9 h 30 Thieu "A la recherche des Oiseaux hivernants" 🦎
Samedi 18 à 13 h 30 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Dimanche 19 à 9h 00 Les oiseaux hivernants 🦎
voir rubrique Echo du CRIE
Samedi 25 à 9h 00 Thieu 🦎
Dimanche 26 à 9h00 Prés du Village 🦎

Fevrier 2003

Samedi 1 à 9 h 00 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 8 à 9h 00 Les Préalles 🦎
Dimanche 2 à 9 h 00 Journée mondiale des zones humides 🦎
voir rubrique Echo du CRIE
Dimanche 9 à 9h00 Prés du Village 🦎
Dimanche 9 à 9 h 30 Les Marionville 🦎
Samedi 15 de 9h à 17h Alimentation et développement durable
voir rubrique Echo du CRIE
Samedi 15 à 9 h 00 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 15 à 13 h 30 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 22 à 9h 00 Thieu 🦎

Mars 2003

Samedi 1 à 9 h 00 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Mercredi 5 au vendredi 7 Stage Nature "Les plantes sauvages"
pour les 5-8 ans voir rubrique Echo du CRIE
Samedi 8 à 9h 00 Espace Tilou 🦎
Samedi 8 à 9h 00 Les Préalles 🦎
Dimanche 9 à 9 h 30 Les Marionville 🦎
Samedi 15 à 9 h 00 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 15 à 13 h 30 Harchies-Hensies-Pommeroeul 🦎
Samedi 15 à 20h 30 Thieu 🦎
Samedi 22 à 9h 00 Thieu 🦎
Samedi 22 à 9h 00 Espace Tilou "Inventaire biologique" 🦎

APPEL A VOTRE GENEROSITE

L'Echo des Marais est réalisé et publié sans aucun subside...

Aussi, quelques lecteurs nous soutiennent financièrement.

Nous tenons à les en remercier.

Voici notre n° de compte 795-5782222-41 Réserves Naturelles RNOB,
afin que vous puissiez nous aider à votre tour...

D'avance un tout grand merci.

La participation aux visites guidées 🦎 est gratuite pour les membres RNOB. Elle est fixée à 3 € pour les non-membres, 1,5 € jusqu'à 15 ans et au-delà de 65 ans (il est possible de se faire membre sur place : 19 ou 16 €).

La participation aux journées de gestion 🦎 est gratuite pour tous. Il est toujours nécessaire de s'inscrire pour les W.E. (ou chantiers) 🦎 de gestion où des frais de participation peuvent vous être demandés. Lors de vos participations aux visites guidées et/ou journées de gestion, prévoyez bottes, vêtements de circonstance, jumelles et au besoin pique-nique et en-cas... Merci

Pour les nocturnes 🦎 la lampe de poche n'est pas indispensable, trop d'éclairage pourrait déranger les animaux...merci pour eux.